



ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE

DE L'AQR DE L'ESTRIE

Jeudi, le 17 avril 2025 à 10 h

**Complexe funéraire Steve Elkas (multifonctionnel)
4230, rue Bertrand Fabi, Sherbrooke**

PROCÈS VERBAL

1. Avis de convocation et constatation du quorum : Conformément aux statuts de notre association, M. Marcel Normandeau, président, précise que l'avis de convocation a été publié dans la revue le Reflets et aussi dans le communiqué aux internautes pour l'A.Q.R.P. de l'Estrie. Le quorum ayant été constaté, l'assemblée régionale annuelle peut donc se tenir légalement.

Il y a 55 personnes présentes.

2. Ouverture de l'assemblée : L'assemblée débute à 10:05 heure A.M. Le président souhaite la bienvenue aux membres présents. Il souhaite également la bienvenue à Mme Marie-Paule Paquette, trésorière, qui présentera les rapports financiers, Mme Claire Beaubien agira comme secrétaire de la rencontre et M. Serge Brosseau agira comme président d'élections.

3. Adoption de l'ordre du jour : Sur une proposition de Mme Claire Royer, secondé de M. Albert Lavigne, l'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du compte rendu de l'Assemblée régionale annuelle du 18 avril 2024 : M. Marcel Normandeau, président, suggère de le dispenser de la lecture du compte rendu de l'année 2024, une copie des minutes ayant été distribuée à chacun des membres présents. Sur une proposition de M. Michel Goyette, secondé par Mme Marie-Paule Paquette, le président, M. Marcel Normandeau est dispensé de la lecture du compte rendu 2024. Adoptée à l'unanimité.

5. Rapports des membres du Conseil régional

M. Marcel Normandeau, président, présente son rapport aux membres présents, rapport qu'on retrouve dans le document 'Bilan des activités régionales 2024-2025'.

6. Rapport de la trésorerie (rapport retrouvé dans le document 'Bilan des activités régionales 2024-2025')

6.1. Dépôt des états financiers du 31 mars 2025

6.1.1. États des résultats 2024-2025 : Mme. Marie-Paule Paquette, trésorière, présente les revenus et dépenses budgétés et réels pour l'année 2024 – 2025.

6.1.2. Bilan au 31 mars 2025 : Mme. Marie-Paule Paquette présente les avoirs propres de l'association en Estrie. Ceux-ci s'élèvent à 12,186.75\$ au 31 mars 2025.

Les différents tableaux se retrouvent en annexe.

Sur une proposition de M. Albert Lavigne, secondé de M. Marcel Normandeau, les états financiers proposés sont acceptés à l'unanimité.

6.2. Dépôt des prévisions budgétaires 2025-2026 : Mme Marie Paule Paquette, trésorière, présente les prévisions des revenus et dépenses pour la prochaine année qui s'établiront à 44,760\$.

Sur une proposition de M. Albert Lavigne, secondé de Mme. Claire Royer, les prévisions budgétaires sont adoptée à l'unanimité.

7. Présentation du président d'élections et de la secrétaire d'élections : M. Marcel Normandeau présente M. Serge Brosseau comme président d'élections et Mme Claire Beaubien comme secrétaire d'élections. Il n'y a aucune objection.

8. Élection des membres du Conseil régional : M. Marcel Normandeau rappelle que le nombre maximum de membres au Conseil régional est de 11 membres.

- Cette année les membres suivants poursuivent leur mandat : Marcel Normandeau, Mme. Claire Royer, M. Albert Lavigne, M. Maurice Bernier et Mme. Suzette Gravel.
- Les membres suivants ont terminé leur mandat, mais peuvent être réélus : Monique Perreault, Monique Turgeon, Claire Beaubien, Marie-Paule Paquette.

Le président d'élections M. Serge Brosseau ouvre les mises en candidatures en demandant aux membres rééligibles s'ils désirent continuer :

- Mme Monique Perreault accepte
- Mme Monique Turgeon accepte
- Mme Claire Beaubien accepte
- Mme Marie-Paule Paquette accepte

M. Brosseau demande s'il y a d'autres propositions

- Mme. Francine Ash proposée par Claire Royer
- M. Claude Roy proposé par Jean-Paul Garneau

N'ayant pas d'autres propositions;

M. Serge Brosseau demande à chacun des candidats s'il ou elle accepte. Tous les nominés acceptent.

M. Serge Brosseau proclame les membres proposés élus.

Mme Lise St-Arneault demande de spécifier dans quelle domaine chaque candidat a travaillé au cours de leur carrière

9. Reconnaissance de bénévoles

9.1. Mme Lamoureux reçoit l'hommage pour son père, ancien membre du Conseil. M. Marcel Normandeau lit une lettre de reconnaissance écrite par Mme. Claire Royer. Il a été reconnu membre honoraire AQRP de l'Estrie. Précédemment et il reçoit à titre posthume le titre de Bénévole Régional de l'année 2025 de l'AQRP ainsi qu'un certificat de reconnaissance.

9.2. Il est aussi mentionné que Mme Claire Royer a fait un immense travail au sein du Comité Régional. Des applaudissements à son égard sont exprimés.

10. Levée de l'assemblée : M. Marcel Normandeau remercie les membres présents. Il rappelle que l'AGA aura lieu le 12 juin 2025 à Sherbrooke. Sur une proposition de M. Albert Lavigne, secondé par Mme Suzette Gravel l'assemblée est levée. La rencontre se termine à 10:55 a.m.

Marcel Normandeau, président